



Roissy CDG le 21 juin 2023

A l'attention de Monsieur Arthur Schmitt, Directeur des Services Commerciaux du Hub

Monsieur le Directeur,

En tant qu'élue CSE, je tiens à vous alerter sur la situation des nouveaux apprentis embauchés à partir du 1<sup>er</sup> juin 2023. En effet, ces jeunes recrues, après une semaine de formation théorique et seulement un cycle en double, sont d'ores et déjà mis en production et planchés pour assurer les tâches Dispatch et L-Serv.

Malgré toute leur bonne volonté, et celle des équipes Air France qui les accompagnent, ils seront souvent dans l'incapacité de répondre aux attentes de nos clients et devrons affronter des situations professionnelles extrêmement difficiles. Les « lâcher » prématurément, pendant l'hyperpointe Eté, présente des risques SST évidents.

L'entreprise a le devoir de prendre soin de tous ses salariés. C'est pourquoi la CFE-CGC du hub vous demande de prendre toutes les mesures adaptées et de communiquer aux Managers qu'ils peuvent, s'ils le jugent nécessaire, prolonger ou replanifier des périodes en double.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Anissa Bousquet

Déléguée Syndicale CFE-CGC Hub